hopital 94,rue des anciens combattants - 02300 chauny

Bilan après 40 ans de fonctionnement *

réf équipement
10548120

Les obligations fixées par la Loi U&H *(à droite)* ***consistent uniquement*** *à ajouter/modifier des éléments de sécurité inexistants ou insuffisants, sans considération d'éventuels problèmes de fiabilité ou de limites de fonctionnalités d'autres composants.*

D'autres travaux peuvent être pertinents *et bénéfiques pour les utilisateurs, pour la préservation et la revalorisation du patrimoine, compte tenu de l'ancienneté des composants principaux et/ou des fonctionnalités existantes.*

AMIANTE *présent dans les portes palières*

Fiabilité

Risques liés à l'ancienneté :

- probabilité de dysfonctionnements accrue,
- pannes impromptues : perturbations,
- approvisionnement de pièces plus délicat : délais de remise en service allongés,

=> gênes pour les utilisateurs.

L'ancienneté a un impact sur la fiabilité, la maintenance ne pouvant indéfiniment contenir le vieillissement naturel.

Ancienneté des composants majeurs :

durée de vie moyenne (1)
ancienneté pour cet appareil

Groupe de traction 32 / 40

Moteur, "muscle" de l'ascenseur, son fonctionnement est piloté par le système de commande.

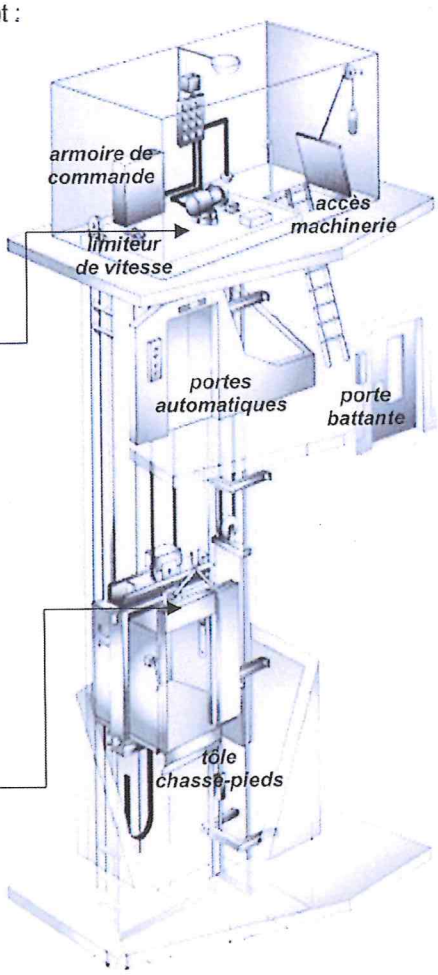
Système de commande 26 / 40

Cerveau de l'appareil, comprend l'armoire en machinerie, le système de sélection d'étages en gaine, le cablage électrique, gère les appels depuis les paliers et la cabine, pilote le groupe de traction et l'opérateur, etc...

Opérateur de portes 17 / 40

Ensemble motorisé ouvrant/fermant les portes cabine (subit les contrecoups des chocs aux portes).

(1) selon trafic et type de batiment



Sécurité

Mises en conformité imposées par la Loi U&H

Loi Urbanisme et Habitat du 3/7/2003, décret 9/9/2004

légende : *non concerné*
année limite pour faire les travaux : 20XX

Machinerie
- éclairage
- protections électriques des coffrets 13
- éléments d'accès machinerie
- protection des poulies 13

Portes palières
- serrures (verrouillage)
- vitrage (largeur, épaisseur oculus)
- protection des serrures contre actes de vandalisme *:nécessité à apprécier par les propriétaires*

Gaine
- éclairage, boîtiers inspection
- fermeture totale/grillage
- sécurités sur portillon de visite

Cabine
- protection contre les chocs lors de la fermeture des portes 10
- éclairage de secours
- téléalarme 13
- tôle chasse-pieds
- parachute/limiteur de vitesse
- précision d'arrêt /paliers < 20 mm 13
- maîtrise du mouvement incontrôlé vers le haut 18

Analyse des interventions depuis 36 mois

Nature des interventions



- pannes
- défauts (app. non arrêté)
- service client (ex. clé en fosse)

Composants concernés par les interventions



- portes (palières & cabine)
- syst. de commande
- moteur & câbles
- cabine
- autre

** si appareil non installé par KONE, ancienneté éventuellement estimée selon les données dont nous disposons.*